

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
Rencontre du conseil d'établissement
3 novembre 2020
Rencontre TEAMS

Étaient présents :

Nancy Boyer(directrice)
Annie Barbeau (enseignante)
Marie-Claude Golinvaux (enseignante)
Nathalie Smith (Technicienne service de garde)
Émilie Tremblay-Laroche (parent)
Manon Richard (personnel de soutien)
Valérie Roy(parent)
Marie-Claude Savard (Public)
Ève Robichaud (parent)

Lior Ancelevicz (parent)
François Leblanc

Absences :
aucune

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Ouverture de la séance à 18h35 suite à quelques problèmes de connexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

C.É.20.11.933 adopté par madame Annie Barbeau

3. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2020

Points 2 et 10 à corriger

C.É.20.11.934 adopté par monsieur François Leblanc

4. Questions du public

Aucune

5. Suivis du procès-verbal du 22 septembre 2020

Pas de suivi sauf pour les normes et modalités qui sont déjà au point 10.

6. Mot de la direction

Comité PRATIC: L'organisation des prêts d'ordinateurs est réalisée par les membres du comité.

Cette semaine, il y a eu plus d'élèves avec des symptômes, mais aucun cas positif pour le moment.

Nous faisons quelques adaptations au niveau du changement de la température.

Par exemple, les entrées sont plus longues.

On pense à d'autres façons de faire avec les mitaines pour se désinfecter les mains.

Il n'y a pas de consignes de la santé publique par rapport à cela pour le moment.

Il y aura cette année 177 jours de classe au lieu de 180 jours. Donc, nous ajoutons trois journées pédagogiques suite à la modification au régime pédagogique de 20-21.

Le 4 décembre sera donc une journée pédagogique pour le bassin Nord.

Il reste deux autres journées pédagogiques école à fixer au calendrier. Les enseignants sont en consultation.

7. Service de garde

Mme Smith dit que ça va bien. On est très vigilants. On respecte les bulles, mais c'est beaucoup de travail pour les éducatrices. Les jeux se déroulent bien. Il y aura trois grosses journées pédagogiques qui arrivent bientôt. On prévoit organiser quelque chose de très bien pour les enfants.

8. Bilan annuel

Correction d'une coquille dans le bilan : « d'arrache-pied ».

20-11-935 Le bilan annuel est adopté par Marie-Claude Golinvaux.

9. Budget 2019-2020

La directrice explique le budget 19-20.

Les écoles ont eu ordre de limiter leurs dépenses en 19-20 suite à la fermeture en mars. Les dépenses devaient être reliées aux essentiels pour le fonctionnement de l'école, l'enseignement à distance et le service de garde d'urgence.

Avec les surplus de l'an passé dans les écoles (mesures et autres), on a réussi à remettre toutes les écoles à 0 pour repartir à neuf. Il n'y a aucun déficit pour 19-20.

Madame Boyer présente les surplus qui sont reportés en 20-21.

Question de la part de madame Robichaud :

Si le 42K ne se réalise pas, est-ce que le budget accordé pour cet événement sera reporté ou transféré ailleurs ?

Il faut contacter le donateur lorsqu'on ne peut pas dépenser le montant prévu et accordé pour un projet spécifique. Dans la situation du 42K, les sommes venaient d'un concours avec présentation d'un projet. Il sera donc important de réfléchir à comment vivre ce projet cette année.

Projet de la cour d'école abandonné?

Non, nous allons mettre sur pied un comité pour parler de nos questionnements pour que la cour soit plus vivante et paisible. Le projet est sur la glace en ce moment.

10. Normes et modalités

La première communication est reportée au 19 novembre.

Cette année, il y aura 2 bulletins au lieu de 3.

Il y a beaucoup d'absences d'élèves cette année alors ça permet d'avoir de meilleures traces en ayant deux bulletins pour cette année

1^{er} Bulletin -22 janvier –2^e bulletin - mois de juin

Valeur de 50 % pour chaque bulletin

1^{re} Rencontre de parents virtuelle pour la première communication—19 et 20 novembre

2e rencontre virtuelle pour les élèves en difficultés : 11 et 12 février

Les enseignantes travaillent actuellement et de réfléchissent quant aux traces pertinentes qu'il est possible d'avoir pour ces deux bulletins.

11. Formation obligatoire pour les membres du C.É.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formationobligatoire/>

La formation est obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement.

On invite les membres à prendre le temps de regarder les capsules.

12. Comité de parent

La soirée d'élections en Teams a eu lieu le 5 octobre dernier.

Gilles Montreuil au niveau du conseil d'administration

13. Autres sujets

13.1 Projet éducatif

Violence et intimidation :

Les ateliers d'habiletés sociales avec Catherine Godin commenceront cette semaine

Il y aura 6 rencontres au bloc 1.

Certains élèves poursuivront au bloc 2 selon les besoins.

Catherine sera présente aux récréations pour la dernière phase du programme.

Réussites en mathématique :

CAP : On poursuit avec le 1^{er} cycle avec les essentiels en maths.

Il y a 45 périodes d'aide pédagogique qui débiteront en janvier pour soutenir en mathématique.

Activités pour les saines habitudes de vie :

Il y a quelques activités prévues cette année que nous adaptons avec la situation :Moi j'croque,

Pleine conscience, Pauses actives

13.2 Demande de don

Mme Marie-Hélène Hamel demande au club Optimiste un montant de 115\$ pour une boîte TerraCycle pour recycler les crayons

C.É. 20.11.936 proposé par Mme Tremblay, approuvé à l'unanimité.

13.3 Suggestion pour le service de garde :

M. Ancelevicz demande s'il est possible d'offrir « Prêt à rester seul » à l'école puisque cette activité a été annulée à la ville.

C'est possible, mais nous allons attendre que la situation s'améliore avant de l'offrir.

Il y a un questionnement au niveau des bulles à respecter.

Pas totalement défendu d'avoir des invités à l'école, mais nous devons les limiter dans la mesure du possible lorsque nous sommes en zone rouge.

14. Levée de l'assemblée

Levée de la séance à 19h29

Valérie Roy, présidente

Nancy Boyer, directrice